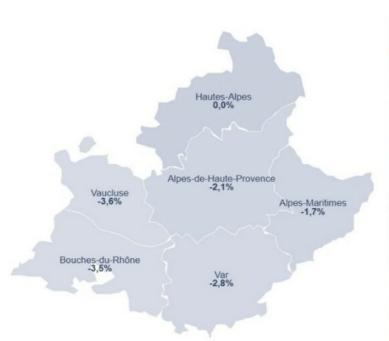


# Le signal d'alarme des experts-comptables pour les entreprises de la région Sud





L'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de présenter le baromètre PME du deuxième trimestre 2025. Le chiffre d'affaires des entreprises de la région Sud est en chute de 2,8% et même de -3,6% en Vaucluse qui enregistre le plus mauvais résultat des départements en Paca. Se sont les plus mauvais résultats depuis la crise du Covid.

« Les TPE et PME de la région continuent d'être affectées par un contexte économique complexe, laissant place aux incertitudes, constate <u>l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> dans son baromètre des PME du deuxième trimestre 2025 qui vient d'être dévoilé. L'activité d'une majorité de secteurs est en repli, avec tout de même quelques évolutions positives dans les secteurs de l'immobilier, des services d'aménagement paysager et des pharmacies. L'instabilité économique ainsi que l'inflation pèsent toujours sur l'activité de la région. »

« La confiance est l'essence de l'économie. »

Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur



## 7<sup>e</sup> trimestre de baisse consécutif

Pour le septième trimestre consécutif, les TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur voient leur chiffre d'affaires diminuer. Elles enregistrent une baisse de 2,8% en valeur par rapport au même trimestre en 2024, ce qui les classe au 12e rang du classement national, 0,8 point en dessous de la moyenne française. La région connaît ainsi la plus forte diminution enregistrée depuis la période de Covid, au quatrième trimestre 2020. Seul le département des Hautes-Alpes n'enregistre pas de baisse d'activité et stagne (0,0%). Le département des Alpes-Maritimes lui enregistre une baisse moins importante que la moyenne régionale (-1,7%) tandis que les départements des Alpes-de-Haute-Provence (-2,1%) et du Var (-2,8%) la suivent. Les départements du Vaucluse (-3,6%) et des Bouches-du-Rhône (-3,5%) quant à eux connaissent une baisse plus importante.

# La carte de la région ICA 10 et > Hautes-Alpes 0,0% Alpes-de-Haute-Provence -2,1% Alpes-Maritimes -1,7% Bouches-du-Rhône -3,8% Var -2,8%

### Classement des régions selon l'ICA

	ICA (Indice de chiffre d'affaires)
Bretagne	0,2%
La Réunion	-0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	-1,0%
Normandie	-1,2%
Grand Est	-1,3%
Pays de la Loire	-1,5%
Occitanie	-1,5%
Hauts-de-France	-1,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	-2,0%
Nouvelle-Aquitaine	-2,2%
Centre-Val de Loire	-2,3%
Provence-Alpes-Côte- d'Azur	-2,8%
lle-de-France	-3,0%
Corse	-3,9%

\*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. \*\*L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

Crédit : Ordre des experts-comptables Paca

# Signaux encourageants pour l'immobilier, l'aménagement paysager et la vente de produits pharmaceutiques

Les agences immobilières bénéficient d'un effet de base nettement favorable et enregistrent une croissance de +6,5% par rapport au 2e trimestre 2024 grâce à une importante reprise d'activité, supportée par une stabilité des taux d'intérêt. On observe aussi un fort recul (-29%) des défaillances d'entreprises dans ce secteur.

Les entreprises proposant des services d'aménagement paysager voient leur chiffre d'affaires stagner (-0,1%) par rapport à la même période en 2024, mais connaissent tout de même une croissance de 2,7% en cumulé depuis le début de l'année 2025. Ce secteur bénéficie d'une hausse de la demande, tant sur les



Ecrit par le 28 novembre 2025

marchés publics et privés que des particuliers.

Les pharmacies connaissent un nouveau trimestre de croissance (+2%) pour ce deuxième trimestre de 2025, par rapport à la même période en 2024. La progression des médicaments coûteux (+14% du CA des médicaments remboursables en un an) est en partie à l'origine de cette augmentation du chiffre d'affaires des pharmacies. La rentabilité des officines est cependant menacée par l'augmentation des charges, et pourrait l'être davantage par une réforme sur la délivrance des médicaments génériques, visant à limiter fortement les remises accordées par les laboratoires aux pharmacies.



Crédit : Ordre des experts-comptables Paca

# Inquiétude pour dans la restauration traditionnelle, les débits de boisson, la maçonnerie et de l'installation d'eau et de gaz

La restauration traditionnelle reste en difficulté en termes de croissance et de chiffre d'affaires, avec une baisse de 6,1% d'activité au 2e trimestre 2025. Les restaurants accusent une baisse de fréquentation et connaissent des difficultés de rentabilité dues à la hausse des coûts des matières premières et à la pénurie de main d'œuvre. Le secteur affiche de ce fait un taux de défaillance des entreprises en hausse (+20,6%) pour ce trimestre.

Le débit de boissons connaît son cinquième trimestre consécutif de baisse de chiffre d'affaires, et enregistre un taux de croissance de -5,9%. Ce ralentissement prolongé de l'activité résulte d'une consommation de boissons alcoolisées qui continue de s'éroder, avec des tendances de consommation qui évoluent vers des boissons sans alcool où réduites en alcool.

Les entreprises de maçonnerie accusent un recul de 5,1% de leur chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2025 comparativement au 2e trimestre 2024. Les structures du bâtiment souffrent notamment d'une baisse d'activité et de l'allongement des délais de paiement des clients.

Les travaux d'installation d'eau et de gaz représentent le secteur le plus en difficulté ce trimestre, avec une perte de chiffre d'affaires de 6,8% au 2e trimestre 2025 par rapport à la même période l'année précédente. Les entreprises couverture-plomberie-chauffage sont les moins en difficulté parmi les différents corps de métier de ce secteur.



Ecrit par le 28 novembre 2025



Crédit: Ordre des experts-comptables

- « Redonner aux entrepreneurs l'envie d'investir et d'innover. »
- « Ce baromètre du deuxième trimestre 2025 est un cri d'alarme, un signal d'alerte, insiste <u>Nicolas Férand</u>, président du Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur Un chiffre d'affaires des PME et TPE de la région. C'est un signal qui est envoyé à notre classe politique. Il est temps de se mettre d'accord et de redonner de la confiance aux entreprises et aux concitoyens de notre pays, puisque que la confiance est l'essence de l'économie. »
- « Il est clair que nos TPE-PME subissent de plein fouet l'instabilité économique et sociale, poursuit Nicolas Férand. Nous savons que la stabilité fiscale ne pourra pas être garantie, mais il est impératif que la stabilité politique le soit. Sans confiance, ni les entreprises ni les foyers ne pourront se projeter. Dans un contexte où les turbulences de la rentrée risquent d'aggraver les incertitudes, nous en appelons à la responsabilité de nos dirigeants politiques : donner un cap clair, restaurer un climat de sérénité et redonner aux entrepreneurs l'envie d'investir et d'innover. »



# Les TPE-PME face à des défis d'adaptabilité pour résister au contexte défavorable

Le tissu économique de la région continue de souffrir de l'inflation importante survenue dès la fin de l'année 2021, conclut le baromètre. L'augmentation du coût des matières premières notamment, ainsi que de l'énergie et de la main d'œuvre, représente un réel défi de rentabilité pour les entreprises qui doivent modifier leurs modèles et parfois également leurs marges. Une baisse significative de la demande dans certains secteurs comme la restauration et le débit de boisson contraint les TPE-PME à s'adapter rapidement aux nouvelles tendances de consommation et à adapter leurs offres. Les secteurs avec une situation plus favorable font cependant eux aussi face à des défis concernant certaines dimensions de leurs activités. Le secteur de l'immobilier par exemple est confronté à un marché locatif en forte tension, tandis que les services d'aménagement paysager connaissent une réduction de leurs carnets de commande malgré un chiffre d'affaires stable. De manière générale, les entreprises sont contraintes de se maintenir dans un contexte difficile, et de faire preuve d'adaptabilité et de résilience pour suivre les mouvements de la demande.

L.G.

# Le GRETA CFA Vaucluse et le lycée Aubanel célèbrent la filière comptable



Ecrit par le 28 novembre 2025



Le <u>GRETA-CFA Vaucluse</u> et le lycée <u>Théodore Aubanel</u> viennent d'organiser la 8<sup>e</sup> Grande Soirée Comptable. L'événement, qui accueille les représentants de l'<u>Ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u>, vise à valoriser les métiers de la comptabilité et de la gestion. L'occasion aussi de réaffirmer l'engagement de ces acteurs en faveur de formations professionnalisantes en phase avec les besoins du territoire.

<u>Comme chaque année désormais</u>, le lycée Théodore Aubanel a accueilli la Grande Soirée Comptable destinée à faire la promotion des formations aux métiers de la gestion et de la comptabilité. Pour l'occasion, l'événement festif au sein de l'établissement scolaire avignonnais a regroupé de nombreux étudiants, actuellement en formation, ainsi que des anciens élèves ayant intégré les cabinets d'expertisecomptable de la région.

« Aubanel et l'ordre des experts comptables, c'est une longue histoire. »

Cyrille Peylhard, vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables



Ecrit par le 28 novembre 2025

« Cette grande soirée comptable c'est l'occasion de célébrer la réussite de la filière comptable d'Aubanel, souligne <u>Pierre Talbot</u>, proviseur d'Aubanel. Une formation particulière et singulière qui commence déjà avec les jeunes pré-bac bacheliers de la filière technologique tertiaire ainsi que le BTS comptabilité puis le DCG (Diplôme de comptabilité et de gestion) en initial et le DSCG (Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) en apprentissage avec une équipe extrêmement stable et experte. Une filière qui existe grâce au GRETA-CFA Vaucluse qui permet cette mixité des parcours dans l'établissement. Mais aussi grâce aux experts-comptables qui, pour certains, ont étudié ici et connaissent le niveau de qualité de ces études. »



A gauche, Pierre Talbot, proviseur d'Aubanel, et Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse, lors de la signature entre les différents partenaires de la filière comptable de l'établissement scolaire avignonnais. Crédit : DR/GRETA-CFA





« C'est une filière qui est très importante pour nous. »

Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse

- « Ce partenariat existe déjà depuis plusieurs années, rappelle <u>Didier Donati</u>, président du GRETA-CFA Vaucluse qui assistait pour la première fois à l'événement depuis sa prise de fonction il y a presque un an maintenant. Aujourd'hui, nous avons 120 apprentis dans la filière comptable. C'est une filière qui est très importante pour nous. D'ailleurs, c'est notre principale activité au niveau du lycée Aubanel. Elle se répartit de Bac+1 jusqu'au Bac+5. »
- « Aubanel et l'ordre des experts comptables, c'est une longue histoire, insiste pour sa part l'avignonnais <u>Cyrille Peylhard</u>, vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables qui a rappelé également que la cité des papes allait accueillir pour la première fois l'opération 'La nuit qui compte' de l'<u>Ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> (voir en fin d'article).
- « Nous faisons tous partie d'une filière comptable vivante, en mouvement, et résolument tournée vers l'avenir », indique <u>Boris Tripodi</u>, CFC (Conseiller en formation continue) GRETA-CFA Vaucluse.



Emmanuelle Aime, directrice du GRETA-CFA Vaucluse, et Boris Tripodi, CFC (Conseiller en formation continue) au sein du GRETA-CFA Vaucluse

# Renouvellement de la convention annuelle

Cette grande soirée comptable 2025 a aussi permis de signer une convention annuelle de partenariat



Ecrit par le 28 novembre 2025

visant à renforcer les liens entre ces acteurs de la formation (lycée Aubanel, GRETA-CFA Vaucluse et l'ordre des experts comptables). L'objectif étant de 'promouvoir les filières de formation en comptabilité et gestion', 'valoriser les compétences des apprenants', 'favoriser l'attractivité de ces métiers auprès des jeunes et des adultes en reconversion' ainsi que de 'renforcer la collaboration avec le tissu économique local'.



A gauche : Cyrille Peylhard, vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables, toujours en compagnie de Pierre Talbot, proviseur d'Aubanel. Crédit : DR/GRETA-CFA

« L'objectif de ce partenariat est de vraiment maintenir la qualité des relations et de la formation dans ce domaine, mais également de prendre en compte les transformations que connaissent aujourd'hui toute la filière comptable, complète Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse. Avec notamment l'implantation et le développement de l'intelligence artificielle, l'automatisation et bien évidemment les plateformes numériques qui font beaucoup de dégâts parfois, notamment par rapport aux cabinets



Ecrit par le 28 novembre 2025

d'expertise comptable. »

« Ce qui fait la force de cette formation, c'est la qualité de l'accompagnement. »

Pierre Talbot, proviseur d'Aubanel

Enfin, la soirée a aussi permis de mettre en lumière les parcours des apprenants, leur engagement dans leur formation ainsi que les projets pédagogiques menés tout au long de l'année par les enseignants. Elle a été rythmée par des témoignages de professionnels et d'anciens apprenants ainsi qu'une exposition des travaux réalisés.

« Ce qui fait la force de cette formation, c'est la qualité de l'accompagnement, insiste <u>Pierre Talbot</u>, le proviseur d'Aubanel. C'est l'ingrédient magique qui fait que nos jeunes réussissent ici. C'est parce qu'ils sont accompagnés individuellement, qu'il y a une attention particulière. Nous ne sommes pas une entreprise qui vend une prestation de formation. Et si vous avez votre diplôme : c'est bien, sinon tant pis... Ici, les jeunes sont accompagnés tout au long de la filière. Certains arrivent fragiles, avec des doutes. Ils repartent très robustes. D'autres arrivent très motivés et trouvent ce qu'ils ont voulu y trouver. Pour tout cela, nous pouvons être très fer de tout ce qui est entrepris ici. »

L.G.

# La Nuit qui Compte : une première inédite en Vaucluse

A l'initiative de <u>Nicolas Férand</u>, président de l'<u>Ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur, '<u>La Nuit qui Compte</u>' est revenue en 2025 dans la région sous forme de 4 soirées dédiées aux étudiants pour leur présenter la profession et leur permettre de mieux en appréhender les contours. L'initiative s'est déroulé à Avignon sur le 'rooftoop' de la concession Mercedes-Benz de la route de Marseille.</u>

« C'est un vrai événement que nous accueillons pour la première année dans la cité des papes », se félicite <u>Cyrille Peylhard</u>, vice-président de l'Ordre régional des experts-comptables.

Lors de cette soirée, les jeunes futurs experts-comptables et jeunes experts-comptables (ANECS et CJEC) ont pu échanger sur l'avenir de la profession avec leurs pairs dans un cadre convivial et festif. Plusieurs thématiques ont été abordées de manière ludique et interactive à travers des quiz, speed meeting et tables rondes : 'L'évolution du métier face à la digitalisation et à l'intelligence artificielle', 'Les nouvelles perspectives offertes par l'automatisation des tâches', 'Les défis quotidiens auxquels les professionnels du chiffre sont confrontés', 'Les qualités essentielles pour exercer ces métiers avec succès' ainsi que 'L'importance croissante du marketing dans le développement des cabinets.'

- « Ensuite, nous aurons le Congrès régional de l'ordre qui se tient en juillet à Marseille, détaille Cyrille Peylhard. Avec un parcours 100% collaborateurs qui intéressera à la fois les experts comptables et les apprentis. A la rentrée, l'ordre des experts comptables célébrera ses 80 ans lors de son congrès national à Lyon en septembre. Nous nous plongerons alors dans les sujets de la facture électronique et de l'intelligence artificielle. »
- « Certains jeunes de nos formations ont participé à 'La nuit qui Compte'. Il y a également aussi les



Ecrit par le 28 novembre 2025

apprentis du DSCG qui vont participer au congrès national à Lyon, constate Didier Donati, président du GRETA-CFA Vaucluse. Donc, je remercie bien nos partenaires pour cet accueil et ce partenariat. »

# (Vidéo) Les experts-comptables PACA se tournent vers l'intelligence artificielle



Au début du mois de février, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé sa première Journée du Numérique de l'année au Provence Rugby d'Aix-en-Provence. Cette journée avait pour thème l'innovation au cœur du métier d'expertcomptable, axé notamment sur l'intelligence artificielle.

Le mardi 4 février, les experts-comptables de la Région Sud se sont donnés rendez-vous à Aix-en-Provence pour la première édition de la Journée du Numérique de l'année 2025, organisée par le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA et son président Nicolas Férand. Une journée axée sur la transformation digitale du métier, et plus particulièrement sur la place de l'intelligence artificielle au



sein des cabinets d'expertise-comptable.

« L'intelligence artificielle dans nos cabinets, il faut se l'acculturer, la domestiquer et la déployer. »

Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

Plus de 100 participants ont ainsi pu assister à des conférences inspirantes pour déterminer l'avenir numérique de la profession. Les experts-comptables ont échangé notamment sur les risques de l'IA ou encore son utilité pour les cabinets d'expertise-comptable. Plusieurs personnes sont intervenues durant cette journée pour apporter leur expertise comme <u>Stéphanie Ragu</u>, présidente de <u>Medinsoft</u>, qui accompagne l'innovation et la croissance des entreprises de la Région Sud, et <u>Romain Froment</u>, président de la commission Innovation et numérique de l'Ordre des Experts-Comptables PACA. « Je suis convaincu que nous pouvons être des prescripteurs, et même des sachants et des experts sur ce sujet tellement les possibilités sont grandes », a ajouté Nicolas Férand.

# Les experts-comptables de PACA s'allient aux architectes de la région

Un autre temps forts a marqué les experts-comptables de la Région Sud en ce début d'année. Il y a quelques semaines, Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA, et <u>Maryline Chevalier</u>, présidente du <u>Conseil régional de l'Ordre des architectes PACA</u>, ont signé une convention de partenariat visant à lier les deux professions réglementées. « Ensemble, nous construisons un avenir plus fort pour nos professions », ont-ils conjointement déclaré.

« Les professions réglementées doivent se serrer les coudes et s'entraider dans ce monde qui est fait d'incertitudes. »

Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

Les architectes de la région, eux aussi, souhaitent mettre l'accent sur l'innovation pour cette année 2025, « pour une architecture durable, inclusive et respectueuse de notre patrimoine », avait déclaré Maryline Chevalier lors de la cérémonie des vœux du Conseil régional de l'Ordre des architectes PACA. Ainsi, l'alliance avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA vise à mieux représenter et défendre les intérêts des deux professions qui sont en mutation, notamment avec la transformation digitale des métiers. Les experts-comptables et les architectes de la région souhaitent, d'ici la fin de l'année, être rejoints par d'autres professions réglementées.



Ecrit par le 28 novembre 2025



Nicolas Férand et Maryline Chevalier. ©Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

# 2e trimestre 2024 : l'économie du Vaucluse enregistre la plus forte baisse régionale



Ecrit par le 28 novembre 2025



<u>L'Ordre des Experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> et son président <u>Nicolas Férand</u> viennent de dévoiler le baromètre du 2e trimestre 2024 pour les entreprises de la région. Ce dernier fait notamment apparaître une diminution de l'activité des TPE-PME dans tous les départements, à l'exception des Hautes-Alpes. Le Vaucluse enregistre la plus forte baisse.

« Depuis le début de l'année, les TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont vu leur activité se réduire : - 1,3% du chiffre d'affaires, comparativement à la même période en 2023, explique <u>l'Ordre des Experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u>. Sur ce 2° trimestre 2024, l'activité des entreprises régionales a diminué de 1,6% par rapport au 2° trimestre 2023. Il s'agit du troisième trimestre consécutif de baisse d'activité. Néanmoins, quelques signaux laissent présager une légère reprise dans certains secteurs. » Lors du 2° trimestre 2024, seul un département sur les six que compte la région a enregistré une progression d'activité par rapport au 2e trimestre 2023 : les Hautes-Alpes avec une croissance de 0,6% de leur chiffre d'affaires, comme au trimestre précédent. Les entreprises des Bouches-du-Rhône voient leur activité légèrement diminuer de 0,7%. Viennent ensuite celles des Alpes-Maritimes (-1,4%), des Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%), du Var (-2,6%) et du Vaucluse (-3,4%).



# La carte de la région ICA 110 et > Secret statistique Donnée à interpréter over précoution. Cf. note d'information Alpes-de-Haute-Provence 98,3 Alpes-Maritimes 98,6 Bouches-du-Rhône 99,3

# L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 2e trimestre 2024, seul un département sur les six que compte la région a enregistré une progression d'activité par rapport au 2e trimestre 2023.
- Les entreprises des Hautes-Alpes (+0,6% en valeur) affichent une croissance de leur CA, comme au trimestre précédent.
- Les structures des Bouches-du-Rhône (-0,7%) voient leur activité légèrement diminuer. Viennent ensuite celles des Alpes-Maritimes (-1,4%). Les entreprises des Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%), du Var (-2,6%) et du Vaucluse (-3,4%) affichent des performances inférieures à la moyenne régionale (-1,6%).

\*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évalution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.

\*\*L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évalution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

Crédit: Ordre des Experts-comptables de Paca

# Résilience dans la boulangerie et la restauration

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie enregistrent une légère hausse d'activité au 2° trimestre 2024 comparativement au 2° trimestre 2023 (+0,2%). En cumulé sur l'année, la hausse d'activité atteint 2,6%, et ce malgré un contexte d'inflation, pour un secteur très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales résistent bien face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, notamment grâce à un élargissement de leur offre en restauration salée et boissons. Certaines font également le choix de monter en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.

Le secteur de la restauration voit son chiffre d'affaires se réduire au 2° trimestre 2024 par rapport au 2ème trimestre 2023 (-3,9%). Néanmoins, ce ralentissement de l'activité doit être analysé avec un certain recul, le chiffre d'affaires du secteur ayant significativement augmenté en début d'année 2023, période de comparaison. Selon une étude du cabinet Food Service Vision, en dépit de la mauvaise météo du printemps, le secteur a tout de même fait preuve de résilience sur la période. Dans la restauration indépendante, le prix des cartes aurait augmenté de 4,5 % au 2° trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui a pu participer à faire croître le chiffre d'affaires en valeur.



Ecrit par le 28 novembre 2025



# Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 697 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une légère hausse de CA au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023 (+0,2% en valeur). En cumulé sur l'année, la hausse d'activité atteint 2,6%. Si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés. Cependant, l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur. De plus, de nombreuses boulangeries-pâtisseries montent en gamme avec le développement de pains spéciaux ou issus de farines biologiques, à plus forte valeur ajoutée.



+2,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

Crédit: Ordre des Experts-comptables de Paca

# Un pouvoir d'achat fragile

Alors que les entreprises de coiffure enregistrent en cumulé depuis le début de l'année une hausse de 0,2% de leur chiffre d'affaires, elles voient leur activité repartir à la baisse au cours de ce 2° trimestre 2024 (-2,7%). Cette tendance devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'année, témoin des pressions sur le pouvoir d'achat des foyers. Effectivement, face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.

Même son de cloche du côté des commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé qui voient pour la première fois depuis six trimestres consécutifs de hausse d'activité, leur chiffre d'affaires baisser de 3,4% au 2° trimestre 2024. Le secteur continue d'être impacté par l'inflation avec des ménages qui réduisent leurs achats de viande. A cela, s'ajoute un mouvement plus global de recul en matière de consommation de viande, lié à des changements d'habitudes.

Les débits de boissons enregistrent également une baisse de chiffre d'affaires de 1% au 2° trimestre 2024 par rapport au 2° trimestre 2023. En cumulé, sur le 1er semestre, le chiffre d'affaires reste toutefois en hausse (+0,3%). À l'image des restaurateurs, les résultats du secteur des débit de boissons avaient été bons au 1er semestre 2023, période de comparaison, ce qui peut en partie expliquer cette baisse. Les Français ont aussi pu moins fréquenter les bars en raison des tensions actuelles qui pèsent sur leur pouvoir d'achat.



Ecrit par le 28 novembre 2025



## Coiffure (9602A)

Après la hausse du précédent trimestre, les 1 705 entreprises de coiffure de l'échantillon voient leur activité repartir à la baisse au cours du 2e trimestre 2024 (-2,7%). En cumulé depuis le début d'année, le CA reste en hausse (+0,2%). Le cabinet d'études Xerfi anticipe un nouveau ralentissement de l'activité des salons de coiffure sur l'ensemble de l'année. L'indicateur resterait en effet pénalisé par les pressions sur le pouvoir d'achat. Face à la forte inflation, certains ménages pourraient continuer de limiter ou de réduire leurs dépenses, y compris sur les prestations de coiffure, même si ces dépenses sont en partie contraintes. Cela pourrait notamment se traduire par un espacement des visites, un arbitrage vers des prestations moins onéreuses ou encore par le recours au faire soi-même.



+0,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca

# Immobilier, maçonnerie, gros œuvre, plomberie, aménagement paysager... toujours en difficultés

Dans les secteurs liés à l'habitat, au sens large, la tendance baissière persiste. Les agences immobilières voient leur activité continuer de se dégrader et ce, pour le septième trimestre consécutif. La baisse de chiffre d'affaires atteint 15% en valeur sur le trimestre et 17,9% en cumulé depuis le début d'année. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants lors de ce 2° trimestre, avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile pour les potentiels acheteurs.

Les entreprises de maçonnerie et gros œuvre continuent de subir de plein fouet la crise du marché de la construction neuve dont elles sont intrinsèquement dépendantes. Elles affichent un chiffre d'affaires en recul de 5,8% en valeur au 2e trimestre 2024, comme au 1er trimestre 2024 et de 5,7% en cumulé sur le 1er semestre. C'est d'ailleurs le corps de métier du bâtiment qui affiche les baisses d'activité les plus importantes.

Les secteurs de la plomberie, comme des services d'aménagement paysager sont eux aussi tributaires de la situation du marché immobilier. Tous deux voient leur activité se réduire une nouvelle fois au 2ème trimestre 2024 : -2% pour les TPE-PME de la plomberie et -1,7% pour celles de l'aménagement paysager.



Ecrit par le 28 novembre 2025



# Agences immobilières (6831Z)

Au 2e trimestre 2024, les 2 058 agences immobilières de l'échantillon voient leur activité continuer de se dégrader et ce, pour le septième trimestre consécutif. La baisse de CA atteint 15% en valeur sur le trimestre et 17,9% en cumulé depuis le début d'année. La chute des ventes de logements pèse lourdement sur le secteur immobilier. En un an, le nombre de faillites d'agences immobilières a ainsi plus que doublé (+114%), constate la Fnaim. Entre mai 2023 et avril 2024, plus de 1 100 d'entre elles (1 agence sur 24) ont ainsi mis la clé sous la porte. Le marché du crédit immobilier montre toutefois des signes encourageants au 2e trimestre 2024 avec des taux d'intérêt qui poursuivent leur baisse après une période difficile. Ainsi, ils atteignent en juin leur niveau le plus bas depuis un an (3,66% en juin 2024 après 4,20% en décembre 2023).



-17,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

Crédit: Ordre des Experts-comptables de Paca

# Des défaillances d'entreprises en hausse

Les défaillances d'entreprises croient de manière inquiétante, dans des secteurs très différents. C'est le cas de l'entretien et de la réparation de voitures. Plus 25,6% au 2° trimestre 2024 selon une note Altares de juillet 2024. Toujours d'après cette même information, le nombre de défaillances d'entreprises du secteur des transports de fret de proximité a augmenté de 23,4% au 2° trimestre 2024.



Ecrit par le 28 novembre 2025



Nicolas Férand. Crédit : Ordre des Experts-comptables de Paca/DR

« Les résultats du deuxième trimestre confirment nos préoccupations. »

Nicolas Férand, président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca

« Comme prévu au premier trimestre, les résultats du deuxième trimestre confirment nos préoccupations, constate <u>Nicolas Férand</u>, président du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca. La croissance demeure globalement faible et les secteurs de l'immobilier et de la construction peinent toujours face à un marché morose. Néanmoins, je reste optimiste quant à la capacité de la saison estivale à soutenir l'activité dans les secteurs de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration, malgré un contexte difficile sur le marché de l'emploi. »

Les experts-comptables de Paca prêtent serment



Ecrit par le 28 novembre 2025

L.G.